



l'opérateur local en charge de la rédaction du document d'objectifs pourront utilement s'appuyer sur les références technico-économiques pour les mesures de gestion des sites Natura 2000 en milieu marin concernant les activités de pêche, d'aquaculture et de plaisance (commande passée auprès de l'Agence des aires marines protégées).

S'agissant des différentes activités, plans, programmes, travaux ou projets d'aménagement, ils pourront avoir lieu au sein ou à proximité du site "Chausey DO" pour autant qu'ils ne s'exonèrent pas des objectifs de conservation du site. S'ils sont susceptibles d'affecter le site de façon notable, individuellement ou en raison de leurs effets cumulés, ils devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les oiseaux d'intérêt communautaire ayant justifié le site. Dès lors, les porteurs de projets pourront s'appuyer sur les guides méthodologiques élaborés à l'échelon national :

- guide pour l'évaluation des incidences des projets d'extraction de granulats marins sur les sites Natura 2000 (en cours) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des dragages des chenaux de navigation et des immersions sur l'état de conservation des sites Natura - GEODE / BCEOM, août 2007 - (volet calage en site Natura 2000 marin en cours de rédaction) ;
- guide sur l'étude d'impact des projets éoliens (volet mer en cours de rédaction) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des projets de création et d'extension de ports de plaisance et de sites de mouillages organisés (en cours).

Au sein du site, les activités de défense exercées sont en particulier :

- des missions opérationnelles de surveillance, de police, de défense ou de service public (sauvetage, assistance, lutte antipollution, etc.) par des navires ou des embarcations de la Marine nationale et de la gendarmerie maritime ;
- des missions de recherche et de neutralisation d'explosifs immergés en mer ou sur l'estran par des navires, des embarcations ou des plongeurs de la Marine nationale ;
- des missions opérationnelles et des patrouilles de surveillance, de police, de défense ou de service public par des aéronefs militaires sans restriction d'altitude ;
- des exercices et entraînements de navires de la Marine nationale ou de la gendarmerie maritime ;
- des exercices et entraînements d'aéronefs militaires (hélicoptères sans restriction d'altitude, avions à 500 pieds terre et 100 pieds mer minimum) ;
- des exercices et entraînements de plongeurs et de commandos de la Marine nationale (entraînements nautiques, aériens et terrestres) ;
- des exercices et entraînements des forces spéciales du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPFOM) de Roscanvel (29), sans restriction de lieu ou de période : activités sous-marines, aériennes et de surface ;
- des opérations aéroportées (largage de parachutistes) et des exercices d'instruction de type commando, manoeuvres, exercices amphibies interarmées (exemple SKREO de niveau national) en Baie du Mont Saint-Michel.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique.

La pérennisation de l'ensemble des activités et des missions précitées (activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer) ne devra pas être remise en cause par la désignation du site.

natura2000@mnhn.fr		en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr
www.spn.mnhn.fr www.mnhn.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.developpement-durable.gouv.fr
MNHN - Service du Patrimoine Naturel	DREAL Basse-Normandie	Ministère en charge de l'écologie
Responsable technique et scientifique national	Responsable du site	Responsable national et européen

1.6 Responsables

31/01/1990

1.4 Date de compilation

30/03/2021

1.5 Date d'actualisation

A (ZPS)

1.1 Type

FR2510048

1.2 Code du site

Baie du Mont Saint-Michel

1.3 Appellation du site

1. IDENTIFICATION DU SITE

1	IDENTIFICATION DU SITE
2	LOCALISATION DU SITE
4	INFORMATIONS ECOLOGIQUES
9	DESCRIPTION DU SITE
12	STATUT DE PROTECTION DU SITE
12	GESTION DU SITE

FR2510048 - Baie du Mont Saint-Michel



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (PSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)



Date d'édition : 25/10/2023  
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.  
<http://mnhn.fr/sites/natura2000/fr/FR2510048>

Muséum national d'Histoire naturelle





Date d'édition : 25/10/2023  
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.  
<http://npr.mnhn.fr/site/matura2000/R2510048>

## 1.7 Dates de proposition et de designation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/01/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : [http://www.legifrance.gouv.fr/fo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXTI00000454471](http://www.legifrance.gouv.fr/fo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXTI00000454471)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,58333°

Latitude : 48,66667°

### 2.2 Superficie totale

47056,4 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

83,19%

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie
53	Bretagne

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	6 %
35	Ille-et-Vilaine	11 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50019	AUCEY-LA-PLAINE
50025	AVRANCHES
50027	BACILLY
50042	BEAUVOIR
35049	CANCALE
50102	CAROLLES
50108	CEAUX
50117	CHAMPEAUX
35070	CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE
35078	CHERRUEIX
50146	COURTILS
50167	DRAGEY-RONTHON
35116	FRESNAIS

Atlantique (100%)  
Manche et Mer du Nord (83,19%)

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

50199	GENETS
50218	GRANVILLE
35132	HIREL
50253	HUISNES-SUR-MER
50066	JULLOUVILLE
35153	LILLEMER
50288	MARCEY-LES-GREVES
35179	MINIAC-MORVAN
35186	MONT-DOL
50353	MONT-SAINT-MICHEL
35222	PLEINE-FOUGERES
35224	PLERGUER
50408	PONTAUBAULT
50410	PONTORSON
35246	ROZ-LANDRIEUX
35247	ROZ-SUR-COUESNON
50443	SACEY
35306	SAINT PERE MARC EN POULET
35255	SAINT-BENOIT-DES-ONDES
35259	SAINT-BROLADRE
35270	SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE
35279	SAINT-GUINOUX
50496	SAINT-JEAN-LE-THOMAS
35291	SAINT-MARGAN
35299	SAINT-MELOIR-DES-ONDES
50532	SAINT-PAIR-SUR-MER
50543	SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME
35329	SOUGEAL
50612	VAINS
35004	VAL COUESNON
50616	VAL-SAINT-PERE
35361	VIVIER-SUR-MER





### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Évaluation du site					
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple) ; P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 > P > 15 % ; B = 15 > P > 2 % ; C = 2 > P > 0 % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site					
					Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
					Min	Max								
B	A191		<i>Sierna sandvicensis</i>	c	400	1850	i	P	M	C	B	C	B	
B	A193		<i>Sierna hirundo</i>	c	180	600	i	P	M	C	B	C	B	
B	A195		<i>Sierna albifrons</i>	c	30	80	i	P	M	C	B	C	B	
B	A200		<i>Alca torda</i>	c	100	500	i	P	M		B	C	B	
B	A222		<i>Asio flammeus</i>	w	1	40	i	P	G	B	B	C	B	
B	A246		<i>Lullula arborea</i>	c	300	1500	i	P	M					
B	A255		<i>Arthus campestris</i>	c	1	10	i	P	M		B	C	B	
B	A272		<i>Luscinia svecica</i>	r	20	30	p	P	M	D				
B	A272		<i>Luscinia svecica</i>	c	21	24	i	P	DD	D				



B	A294	<i>Acrocephalus paludicola</i>	c	10	30	i	P	DD	A	A	C	A
B	A338	<i>Lanius collurio</i>	r	8	8	p	P		D			
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>	c	1	5	i	P	M		C	C	C
B	A384	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>	c	730	2500	i	P	G	A	A	C	A
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	w	30	160	i	P	M	B	B	C	B
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	r	24	35	p	P	G	B	B	C	B
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	c	80	120	i	P	M	B	B	C	B
B	A018	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	r	299	359	p	P	G	A	B	C	B
B	A026	<i>Egretta garzetta</i>	w	50	180	i	P	M	B	B	C	B
B	A026	<i>Egretta garzetta</i>	r	114	184	p	P	G	B	B	C	B
B	A026	<i>Egretta garzetta</i>	c	160	160	i	P	M	B	B	C	B
B	A031	<i>Ciconia ciconia</i>	r	1	1	p	P	G	C	B	C	B
B	A031	<i>Ciconia ciconia</i>	c	1	13	i	P	M	C	B	C	B
B	A034	<i>Platalea leucorodia</i>	c	50	75	i	P	M	B	B	C	B
B	A046	<i>Branta bernicla</i>	w	3800	7900	i	P	G	B	A	C	A
B	A048	<i>Tadorna tadorna</i>	w	1500	5000	i	P		B	B	C	B
B	A048	<i>Tadorna tadorna</i>	r	100	200	p	P	DD	B	B	C	B
B	A048	<i>Tadorna tadorna</i>	c	4500	9000	i	P	G	B	B	C	B
B	A050	<i>Anas penelope</i>	w	140	1265	i	P	G	C	B	C	B
B	A054	<i>Anas acuta</i>	w	130	600	i	P	G	B	B	C	B
B	A054	<i>Anas acuta</i>	c	625	3540	i	P	G	C	B	C	B
B	A065	<i>Melanitta nigra</i>	w	2350	7250	i	P	G	A	A	C	A
B	A065	<i>Melanitta nigra</i>	c	10000	29500	i	P	G	B	A	C	A



B	A081	<i>Circus aeneuginosus</i>	w	20	30	i	P	M	C	B	C	B
B	A081	<i>Circus aereuginosus</i>	r	1	3	p	P	DD	C	B	C	B
B	A094	<i>Pandion haliaetus</i>	c	1	13	i	P	G	D			
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	w	1	4	i	P	M	B	A	C	A
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	w	8	12	i	P	M		A	C	A
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	c	10	16	i	P	M		A	C	A
B	A119	<i>Porzana porzana</i>	r	0	5	p	P	DD	B	C	C	C
B	A119	<i>Porzana porzana</i>	c	0	5	i	P	DD	B	C	C	C
B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	w	5560	8250	i	P	G	B	B	C	B
B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	c	400	1000	i	P	G	A	B	C	B
B	A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	w	17	54	i	P	G	C	B	C	B
B	A137	<i>Charadrius hiaticula</i>	w	85	300	i	P	G	C	B	C	B
B	A137	<i>Charadrius hiaticula</i>	c	1250	4300	i	P	G	B	B	C	B
B	A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	r	52	75	p	P	G	B	B	C	B
B	A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	c	10	42	i	P	M	B	B	C	B
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	w	1500	3000	i	P	G	C	C	C	C
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	c	0	10	i	P	M	B	C	C	C
B	A141	<i>Pluvialis squatarola</i>	w	2650	5070	i	P	G	B	B	C	B
B	A143	<i>Calidris canutus</i>	w	6060	10100	i	P	G	A	B	C	B
B	A143	<i>Calidris canutus</i>	c	170	2820	i	P	G	A	B	C	B
B	A144	<i>Calidris alba</i>	w	580	1840	i	P	G	B	B	C	B
B	A144	<i>Calidris alba</i>	c	230	2500	i	P	G	B	B	C	B
B	A149	<i>Calidris alpina</i>	w	21250	31150	i	P	G	B	B	C	B



B	A149	<i>Callitis alpinus</i>	c	18600	22840	i	P	G	B	B	C	B
B	A151	<i>Phlomachus puugnax</i>	w	0	5	i	P	G	A	C	C	C
B	A151	<i>Phlomachus puugnax</i>	c	10	50	i	P	G	A	C	C	C
B	A156	<i>Limosa limosa</i>	w	740	2560	i	P	G	B	C	C	C
B	A157	<i>Limosa lapponica</i>	w	100	1050	i	P	G	B	C	C	C
B	A157	<i>Limosa lapponica</i>	c	70	850	i	P	G	A	C	C	C
B	A160	<i>Numenius arquata</i>	w	1770	3750	i	P	G	B	B	C	B
B	A160	<i>Numenius arquata</i>	c	100	3233	i	P	G	A	B	C	B
B	A176	<i>Larus melanocephalus</i>	w	45	55	i	P	G	C	B	C	B
B	A177	<i>Larus minutus</i>	c	500	1000	i	P			B	C	B
B	A179	<i>Larus ridibundus</i>	w	3000	50000	i	P	G	B	B	C	B
B	A183	<i>Larus fuscus</i>	r	20	35	p	P	G	C	B	C	B
B	A184	<i>Larus argentatus</i>	r	500	600	p	P	G	C	B	C	B
B	A187	<i>Larus marinus</i>	w	60	120	i	P	G	C	B	C	B
B	A187	<i>Larus marinus</i>	r	57	89	p	P	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, biemales = Femelles reproductrices, males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, tees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100  $\geq$  p > 15 % ; B = 15  $\geq$  p > 2 % ; C = 2  $\geq$  p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».





### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Population présente sur le site			Motivation									
			Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories						
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D			
B		<i>Streptopelia turtur</i>	5	15	p					X					
B		<i>Emoiphila alpestris</i>	1	10	i	P									X
B		<i>Calcarius lapponicus</i>	1	70	i	P									X
B		<i>Electrophenax nivalis</i>	10	260	i	P									X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Reptiles.
- **Unité** : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Surface en m<sup>2</sup>, bremales = Femelles reproductrices, cmates = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grds1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	25 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	30 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	15 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	3 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	8 %

Le site est localisé en Normandie et en Bretagne. Ouvert sur la mer de la pointe du Grouin au nord de Cancale à la pointe du Roc à Granville, il s'étend dans les terres au sud-est par les estuaires du Couesnon, de la Sélune et de la Sée. La Baie du Mont-Saint-Michel occupe une dépression d'environ 500 km<sup>2</sup> et possède le deuxième plus grand marais d'Europe, de 10 à 11 mètres en moyenne et jusqu'à 16 mètres lors des marées d'équinoxe. La zone intertidale d'une superficie de plus de 240 km<sup>2</sup>, se compose d'une mosaïque d'habitats (vasières, récifs d'herminelles, marais salés...), complétée par des marais périphériques jouant un rôle important pour l'avifaune hivernante, des systèmes dunaires, des falaises et des îlots rocheux qui permettent la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux marins.

La richesse biologique et la productivité du site permettent une grande diversité d'activités liées à la qualité des milieux naturels : pastoralisme, pêche maritime embarquée et à pied, pêche en eau douce, conchyliculture, chasse au gibier d'eau, randonnées pédestres...

Vulnérabilité : L'évolution de l'occupation des sols et des usages (artificialisation, intensification des pratiques agricoles) provoque une diminution de la valeur écologique et de l'attractivité du site pour l'avifaune. L'excès d'azote dans les eaux favorise la progression du chitendement maritime sur les prés salés ce qui affecte notamment les fonctions de nourrissage et d'accueil pour l'avifaune. L'importante fréquentation du site (randonnées pédestres, sports de nature...) tant quantitativement que spatialement, notamment en ce qui concerne les nombreux points de départ des traversées, peut induire des dégradations d'habitats et des dérangements de la faune par des circulations mal canalisées. Enfin, les évolutions de la baie modifieront certains équilibres à long terme (sédimentation d'environ 700 000 m<sup>3</sup> par an et élévation du niveau marin).

### 4.2 Qualité et importance

L'ensemble de ce site est de niveau national pour la nidification de l'Algrètte garzette et du Gravelot à collier interrompu. La baie est d'importance internationale pour l'hivernage de la Barge rousse, de la Bernache cravant, du Pluvier argenté, de la Barge à queue noire, du Bécasseau maubèche, du Bécasseau variable. Elle se hisse au niveau d'importance nationale pour l'hivernage de l'Algrètte garzette, du Faucon émerillon, de la Mouette mélanocéphale. En période inter-nuptiale, cet espace constitue un site de mue et d'estivage très important pour le Puffin des Baléares et la Macreuse noire. Elle est d'importance internationale pour l'estivage et l'escalade post-nuptiale de la Mouette pygmée, des Sternes pierregarin, caugèk et naine, du grand Gravelot, la Barge à queue noire. Les effectifs de Canard pilet en migration pré-nuptiale dans les marais périphériques sont importants depuis la mise en place d'une meilleure gestion des niveaux d'eau. Enfin, elle est d'importance nationale pour l'escalade post-nuptiale de la Spatule blanche, du Balbuzard pêcheur, l'Avocette.



La comparaison des données quantitatives en saison "ordinaire" et en saison "avec coup de froid" fait ressortir l'intérêt primordial que joue la baie lors de conditions climatiques rigoureuses. Globalement, une vague de froid se traduit par un accroissement considérable de l'effectif des anatides hivernants confinant à la baie un rôle de refuge climatique. Modifications importantes de Tadornes de Belon. Zone de nourrissage de jeunes alcidés. Site majeur de passages post-nuptiaux de passereaux.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	
H	A05.01	Elevage	
H	A09	Irrigation	
H	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)	
H	I02	Espèces autochtones problématiques	
L	F02.01	Pêche professionnelle passive (arts dormants)	
L	F04.02	Collecte (champignons, lichens, baies, )	
M	A08	Fertilisation	
M	C01.01.02	Extraction des matériaux de plage	
M	F01.03	Culture sur le fond, à plat, sur bouchots et sur table	
M	F02.03	Pêche de loisirs	
M	F03.01	Chasse	
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés	
M	G01.03	Véhicules motorisés	
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs	
M	J03	Autres modifications des écosystèmes	
Incidences positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]
M	A03.02	Fauche non intensive	

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphate/phosphore, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------



#### 4.5 Documentation

- BEAUFILS M. 2001. Réflexions sur l'avifaune de la Baie du Mont-Saint-Michel 1979-1999. Enquête sur un site complexe. Gr. Ornitho. Normans & Bretagne Vivante, Caen.

- CRBPO/ONC - 1989 - Répartition et chronologie de la migration pré-nuptiale et de la reproduction en France des oiseaux d'eau gibier. Rapport pour le Secrétaire d'Etat à l'Environnement.

- DEBOUT G. & coll. - Juillet 2000 - ZPS bas-normandes : baie du Mont Saint-Michel, Iles Saint-Marcouf, Falaises du Bessin, Littoral augeron - Bilan et perspectives - GONM.

· DEBOUT G., 2001, ERG 2000, Etat des Réserves du GONM, septembre 1999 à août 2000, GONM, 66 p.

- DEBOUT G., décembre 2000, Bilan des ZPS bas-normandes, septembre 1999 à août 2000, GONM.

- DEBOUT G., décembre 2001, Bilan des ZPS bas-normandes, septembre 2000 à août 2001, GONM.

· DEBOUT G., 2002, ERG 2001, Etat des Réserves du GONM, septembre 2000 à août 2001, GONM, 66 p.

· DEBOUT G., 2004, ERG 2003, Etat des Réserves du GONM, septembre 2002 à août 2003, GONM, 99 p.

· DEBOUT G. & CAZIN A., mars 2005, ERG 2004, Etat des Réserves du GONM, septembre 2003 à août 2004, GONM, 88p.

- FEVRIER Y., JAMAULT R. & PROVOST S. 2005. La baie du Mont-Saint-Michel (Ile-et-Vilaine & Manche). Ornithos 12 : 206-215.

- HANOL J., 2008 - Contribution à l'élaboration du document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale "Baie du Mont Saint-Michel" - Les marais bas-normands. Mémoire de master professionnel. Université Paris 6, Conservatoire du littoral. 38 p.

- LANOË E., 2008 - Diagnostics phyto-écologique et paysager des marais de la basse-vallée du Couesnon et de leur rôle fonctionnel potentiel en terme d'accueil de l'avifaune - Etude préalable à l'élaboration du document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale "Baie du Mont Saint-Michel". Rapport de stage MASTER 2ème année. Université de Rennes 1 - Conservatoire du littoral. 42 p.

- LE MAO P., PASCO P.-Y. & PROVOST S., Août 2004 - Evaluation de la ZPS de la baie du Mont Saint-Michel - DIREN Basse-Normandie, Chantier PNEC, SEPNB Bretagne Vivante, GONM.

- MAHEO (R.) 1986 - Limicoles séjournant en France - Contrat ONC /Université de Rennes 1.

- SCHRICKÉ (V.) 1984 - Phénologie du stationnement des Anatides en Baie du Mont Saint-Michel.

- SCHRIKE (V.) 1985 : avifaune nicheuse de Tombelaine.



Lien(s) :

### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	%
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	35 %
42	Réserve naturelle conventionnelle	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	67 %

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	BAIE DU MONT SAINT MICHEL	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Baie du Mont Saint Michel	*	89%
Zone de la Convention du Patrimoine Mondial (UNESCO)	BAIE DU MONT SAINT MICHEL		%

### 5.3 Désignation du site

Retenu à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.)

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte Littoral Normand

Adresse : 5 avenue Tsukuba 14200 Hérouville Saint Claire

Courriel :





Date d'édition : 25/10/2023  
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.  
<http://ppn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2510048>

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui  Non   
Nom : Document d'objectifs Baie du Mont Saint Michel

Lien :

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2510048DOCOB.pdf>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Projet de gestion globale de l'estran dans le cadre des travaux de maintien du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.  
Programme signalétique de mise en valeur du patrimoine naturel de la Baie du Mont-Saint-Michel.  
(réalisé en 1988)